

# Compte-rendu Commission de Quartier 2.4

> **Casselardit, Fontaine-Bayonne, Cartoucherie**

**Le 8 décembre 2021 à 18h00**

> **Lieu** : Salle du Barry, 9 rue Gaston Ramon

> **Élu présent** : Bertrand SERP, Maire de quartier Casselardit, Fontaine-Bayonne, Cartoucherie

> **Services municipaux présents** : chef de projet prospective et stratégie territoriale, Direction Générale Aménagement ; adjoint à la chargée de secteur Rive-Gauche, Direction de l'Action Territoriale ; référent de quartier 2.4, Direction de l'Action Territoriale.

> **Participants** : 22

> **Document joint** : Support de présentation

**Bertrand SERP** salue l'assemblée et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation. Il souligne l'importance de pouvoir se réunir une fois dans l'année en présentiel pour discuter du quartier et présenter les projets réalisés et à venir. Il annonce ensuite l'ordre du jour de la réunion.

## **Ordre du jour de la Commission :**

- 1 – Présentation du projet du Grand Parc Margelle**
- 2 – Information sur la participation citoyenne**
- 3 – Point sur l'actualité du quartier 2.4**
- 4 – Temps d'échanges**

### **1. Présentation du projet du Grand Parc Margelle**

**Bertrand SERP** indique que le Grand Parc Margelle est un projet métropolitain d'envergure qui va concerner une partie du quartier 2.4.

**La Direction Générale de l'Aménagement (DGA)** précise que la ville de Toulouse s'est engagée depuis plusieurs années dans un projet urbain Toulousain au travers du plan guide intitulé « Toulouse ville rose – ville verte » pour toutes les thématiques du développement de la ville. Encore aujourd'hui, la ville jouit de nombreux espaces verts et se structure autour de cinq grandes continuités vertes que sont les Grands Parcs : Grand Parc Garonne, Grand Parc Canal, Grand Parc du Touch, Grand Parc de l'Hers et le Grand Parc Margelle.

Le Grand Parc Margelle est en réalité une succession de parcs plus ou moins reliés entre eux, qui s'étend de l'Hôpital Purpan à la Régie de Candie. Auparavant, la Margelle était l'ancien lit de la Garonne, ce qui explique la présence de ce coteau paysager. La présence de l'eau est très forte au sein de cette Margelle de Garonne.

Le projet du Grand Parc Margelle est de valoriser les espaces verts existants, et de créer des parcours le long de la Margelle. Actuellement, ce projet n'est pas encore dessiné et phasé. La Direction Générale de l'Aménagement précise que nous sommes plutôt au stade des enjeux que du projet en tant que tel. La collectivité travaille sur un plan guide, cherche à voir ce que pourra être ce Grand Parc Margelle et réfléchit à son ambition.

Concernant le quartier 2.4, le Grand Parc Margelle comprendra tout le jardin du Barry, les terrains du TOEC et de l'Ecole d'Ingénieur de Purpan, la cité Cépière ou encore l'Hippodrome (*cf diaporama*).

La Margelle, qui s'étend sur 8 kilomètres, révèle des ambiances et des caractéristiques différentes selon les séquences (*cf diaporama page 12*). Trois séquences ont été définies, la Margelle fertile, le coeur de Margelle et la Margelle sport et santé, avec des obstacles majeurs comme le passage du

périphérique. Sur le quartier, le sport et la santé sont des thématiques très représentées : établissements de santé, l'Hippodrome ...

### Échanges autour du Grand Parc Margelle :

*> L'objectif est de faire un parcours piétonnier et cycliste ?*

**La DGA** indique que l'enjeu est de rendre continu ce qui aujourd'hui est discontinu. Nous recherchons en effet une continuité à la fois écologique mais aussi piétonne et cycliste. L'usage du vélo est à travailler afin de veiller à la conservation des espaces verts tout en offrant un parcours cycliste efficace.

*> Quelle est l'échéance du projet du Grand Parc Margelle ?*

**La DGA** précise que nous en sommes au tout début de l'étude de préfiguration, avec une vision sur les quinze prochaines années. Sur ce mandat spécifiquement, plusieurs projets concernent concrètement la Margelle comme la rénovation du jardin du Barry, la rénovation de la cité Cépière et l'acquisition des terrains sportifs du TOEC.

**Bertrand SERP** indique que l'annulation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat (PLUiH) a eu un impact fort sur le projet de rénovation de la cité Cépière, avec un décalage dans le temps du programme de réhabilitation. Une réunion publique a eu lieu à ce sujet en décembre afin de présenter ces éléments aux habitants de la Cépière.

*> Un habitant rappelle que depuis 2006, une étude est menée sur les discontinuités cyclables sur le territoire. Le long de la rocade, il n'y a pas de continuité piétonne et cycliste. La Collectivité a-t-elle travaillé sur ce sujet ? Un équipement permettant de franchir la rocade est-il prévu ?*

**La DGA** indique qu'aujourd'hui la continuité cyclable autour de l'échangeur de la Cépière est peu lisible et qu'il est identifié comme un obstacle. La collectivité essaie actuellement de faire converger les projets, notamment en lien avec le déploiement des Réseau Express Vélo (REV).

**Bertrand SERP** précise qu'un REV important passera par l'avenue de Grande-Bretagne et qu'une étude est en cours sur un projet de création d'une passerelle pour le franchissement de la rocade au niveau de l'échangeur de la Cépière.

**Bertrand SERP** remercie ensuite **la DGA** pour cette présentation.

## 2. Information sur la participation citoyenne

**Bertrand SERP** présente les **instances territoriales de démocratie participative** à Toulouse : Bureau de la Commission de quartier, Commission de quartier, réunions publiques thématiques, réunions publiques de concertation sur un projet ponctuel, les balades citoyennes (**nouveauté**), les ateliers citoyens (**nouveauté**).

S'agissant de la composition du **Bureau de quartier**, en lien avec la création des ateliers citoyens (*cf point suivant*), la nouveauté est qu'un collègue d'habitants, tiré au sort parmi les membres de ces ateliers, intégrera le Bureau et siègera aux côtés des associations. **Bertrand SERP** explique que les personnes tirées au sort ont pour mission de représenter l'atelier citoyen auquel ils appartiennent, de participer activement aux rencontres organisées par la Mairie de Toulouse et de relayer les informations auprès des habitants.

En ce qui concerne le **budget participatif « Mes idées pour mon quartier »**, 8 millions d'euros ont été alloués pour cette nouvelle édition : 300 000 euros pour chacun des 20 quartiers démocratie locale et 2 millions supplémentaires quel que soit le quartier. Pour le quartier 2.4, **66 idées** ont été déposées. **Bertrand SERP** présente ensuite les prochaines étapes du budget participatif (*cf diaporama*).

**Bertrand SERP** indique que **4 ateliers citoyens** ont été créés :

- Atelier n°1 : « Pour l'écologie par quartier »
- Atelier n°2 : « Charte de la qualité architecturale et identité urbaine par quartier »
- Atelier n°3 : « Amélioration du cadre de vie du quartier »
- Atelier n°4 : « Orientation des économies pour financer les dépenses publiques »

Ces ateliers ont vocation à se réunir par secteur au moins une fois par an en présence des Maires de quartier. L'atelier n° 1 et n° 2 ont eu lieu début décembre, avec de nombreuses propositions recueillies.

**Bertrand SERP** présente ensuite la démarche de concertation **« Mon quartier demain »**, qui a pour but de répondre plus localement aux préoccupations en terme d'urbanisme des quartiers toulousains. Il explique que le cabinet d'architectes et d'urbanistes Architecture In Vivo a parcouru pendant 6 semaines l'ensemble des quartiers toulousains pour récolter la parole des habitants au sujet de l'identité urbaine de leur quartier. Cette démarche de concertation est liée à l'atelier n° 2 (*cf point précédent*) et une rencontre-débat a été organisée le 6 décembre dernier pour faire la synthèse des échanges recueillis.

Il présente ensuite le nouveau dispositif des **balades citoyennes**. L'objectif est d'organiser une rencontre entre le Maire de quartier, les services de la ville et les habitants afin de déambuler dans plusieurs rues pour repérer et visualiser les problèmes du quotidien. Il indique que les premières

balades se sont très bien déroulées et que les habitants apprécient la démarche. Le quartier a été divisé en une trentaine de zones et l'objectif est de couvrir tout le quartier d'ici la fin du mandat.

S'agissant du **groupe de travail « Jardin du Barry »**, **Bertrand SERP** explique que la dernière réunion s'est tenue le 28 octobre dernier, sous forme d'ateliers par tables afin de recueillir l'avis des habitants dans le cadre du projet de rénovation du jardin.

Au sujet de la Cartoucherie, un **nouveau cycle de concertations** a été lancé en 2021 avec plusieurs réunions d'information, des balades urbaines en juin, un atelier qui portait sur le secteur Sud-Ouest de la tranche 1. En raison du contexte sanitaire, le deuxième atelier de concertation sur ce secteur a été reporté à une date ultérieure. Un atelier de concertation sur l'aménagement de la tranche 3 aura lieu en janvier.

Enfin, une **réunion d'information à la Cépière** a été organisée le 3 décembre pour présenter aux habitants les effets de l'annulation du PLUi-H sur le projet de rénovation urbaine de la cité, le projet du Grand Parc Margelle ainsi que les travaux réalisés sur la salle du 3ème âge de la Cépière. Le projet d'aménagement de la place Jean Bouin a également été présenté, avec la création d'un boulodrome et l'implantation de mobilier urbain sur la place.

### **Échanges autour de la participation citoyenne :**

*> Qu'en est-il de la capacité à créer des logements sur le couloir aérien ?*

**Bertrand SERP** précise qu'il n'est pas possible de construire de nouveaux logements sous le couloir aérien. Toutefois, sur la cité Cépière, certaines zones échappent à cette interdiction de construction de nouveaux logements. Le projet de rénovation urbaine de la Cépière sera à retravailler avec l'élaboration du nouveau PLUi-H.

*> Une participante fait part d'une certaine difficulté dans l'accessibilité aux informations sur la participation citoyenne du quartier, il y a beaucoup de personnes qui n'arrivent pas à obtenir ces informations, comme par exemple les invitations aux réunions publiques. Elle propose de relayer ces informations aux conseils syndicaux. A titre d'exemple, les habitants n'ont pas encore été informés du report de l'atelier de concertation Cartoucherie initialement prévu le 13 décembre.*

**Le référent de quartier** indique que pour la Commission de quartier, une invitation a été faite à toutes les personnes inscrites sur le fichier contacts du quartier 2.4. Toutefois, il arrive que ces invitations soient catégorisées comme des SPAM par les messageries individuelles. De plus, des affiches ont été distribuées dans plusieurs commerces du quartier. Il indique également que la Collectivité rencontre parfois des difficultés à mobiliser les habitants sur certaines réunions.

Pour la suite, ces informations seront davantage relayées aux membres du Bureau de quartier, composés notamment de certains conseils syndicaux, afin qu'ils puissent ensuite diffuser

l'information à la population. Concernant le report de l'atelier de concertation, les participants devaient initialement être avertis dans la journée. Les personnes qui s'étaient inscrites recevront un courriel dans les prochains jours.

*> Un autre habitant indique rencontrer des difficultés dans l'accès aux informations, notamment sur le site de la Mairie de Toulouse. Il déclare ne pas avoir reçu de courrier d'invitation pour la balade citoyenne qui concernait la rue des Braves. Enfin, il évoque l'impossibilité pour certaines personnes de participer aux réunions publiques organisées le soir en raison des contraintes familiales et professionnelles.*

**Bertrand SERP** précise que les services sont en train de travailler à la restructuration du site internet de la Mairie. Il invite les participants à venir le rencontrer tous les mardis matins en rendez-vous de permanence à la Cartoucherie et reste à disposition pour échanger sur la vie du quartier. S'agissant de la balade citoyenne, il y a du avoir un manquement dans la distribution du courrier par le prestataire.

En ce qui concerne les horaires des réunions publiques, le créneau 18h-20h est privilégié puisque davantage de personnes sont disponibles en fin de journée, même si ce n'est pas le cas pour tous. Malheureusement, il explique qu'il est difficile d'avancer ou de repousser ce créneau. En cas d'indisponibilité, il est possible de contribuer pour certaines concertations sur la plateforme en ligne [jeparticipe.fr](http://jeparticipe.fr).

*> Un participant indique que le manque de participation peut s'expliquer par le fait que parfois, les ordres du jour manquent d'intérêt.*

**Bertrand SERP** indique que c'est la première fois qu'il y a aussi peu de participants à une Commission de quartier. Cela s'explique notamment au regard du contexte sanitaire qui n'est pas propice à des réunions en très grand nombre.

*> Une habitante propose de renforcer l'affichage pour informer les habitants des réunions publiques.*

**Bertrand SERP** indique que lorsqu'il était Maire du quartier Saint-Cyprien, l'affichage fonctionnait mieux car il y avait davantage de commerçants et de centralités. Il précise également que les campagnes de communication ont un coût important pour la Collectivité, et que la communication est adaptée en fonction du type et du sujet de concertation.

**Le référent de quartier** indique que des panneaux d'information vont être déployés sur le quartier et que les remarques de ce soir seront prises en compte pour recourir plus régulièrement à ces supports afin de relayer l'information.

> *Qu'est-ce qui est prévu dans le cadre du projet d'aménagement du jardin du Barry ? Est-ce qu'une dépollution intégrale du site est prévue en raison de son passé industriel et de la présence potentielle d'obus ?*

**Bertrand SERP** rappelle qu'il existe des problématiques de sécurité, de propreté, d'usage dans ce jardin. L'objectif est que les habitants du quartier puissent se réapproprier cet espace vert. Pour cela, il faut le rendre plus transparent, plus ouvert sur le quartier et notamment vers la Cartoucherie. Les barbecues ont par exemple été retirés afin de lutter contre le phénomène des grands groupes et pour garantir la propreté du site. Par ailleurs, avec la fermeture des deux parkings, l'objectif est d'apaiser la zone sud et de la végétaliser. De nouveaux équipements de loisirs et sportifs pour tous sont également prévus. Concernant la fermeture de l'intégralité du parc, cette option n'a pas été retenue. Toutefois, la zone sud sera sécurisée et davantage végétalisée.

*(Information post réunion : Une partie de la prairie du jardin a été dépolluée lors de la construction de l'école provisoire Anthonioz de Gaulle. Plusieurs artifices ont d'ailleurs été retrouvés à ce moment là. La dépollution intégrale du jardin n'est pas prévue dans le projet de réaménagement, car il faudrait alors procéder à un déboisement entier de la zone. En revanche, lors des plantations ou de la rénovation de certaines zones, une entreprise est toujours mandatée pour procéder à des vérifications. Il n'existe aucun risque en surface, raison pour laquelle le jardin est ouvert au public. S'il existait le moindre risque, la zone aurait été entièrement fermée, sans autorisation d'y pénétrer).*

### **3. Point sur l'actualité du quartier 2.4**

**Bertrand SERP** fait un point sur les principaux projets réalisés depuis 2020, et sur ceux à venir (*cf diaporama*).

#### **Échanges autour de l'actualité du quartier :**

> *Un habitant explique que le marquage au sol est encore incomplet suite à la reprise récente de la couche de roulement de l'avenue de Casselardit.*

**Bertrand SERP** indique que la demande est prise en compte et qu'elle sera transmise aux services.

> *Un autre habitant demande s'il est possible de créer une piste cyclable sur l'avenue de Casselardit ?*

**Bertrand SERP** précise qu'il n'y a pas la largeur nécessaire pour créer une bande cyclable. Pour cela, il faudrait supprimer les places de stationnement de toute l'avenue.

> *Un participant rappelle que désormais, le code de l'environnement impose de créer un aménagement cyclable lorsqu'une rue est rénovée. Sur l'avenue de Casselardit, le stationnement aurait du être supprimé pour créer un aménagement cyclable.*

**Bertrand SERP** indique que le déploiement du stationnement résidant sur le quartier est à l'étude, ce qui doit permettre à terme de réduire la place de la voiture. De plus, une étude de circulation sera lancée en 2022 sur le secteur de la rue des Fontaines afin de trouver des solutions pour diminuer les conflits entre les vélos et les voitures/bus. Si certains sens de circulation devaient être modifiés, une concertation serait organisée.

> *Une habitante se demande s'il est pertinent de travailler rue par rue ?*

**Bertrand SERP** précise qu'au contraire, il est important de réfléchir à une échelle globale.

> *Une habitante s'interroge sur la date de rétrocession des espaces de la ZAC Bourrassol de TMH à Toulouse Métropole. Elle souhaite également savoir s'il serait possible d'accéder aux jardins partagés des Micocouliers en voiture ?*

**Bertrand SERP** indique qu'il y aura bien une rétrocession des espaces de la ZAC, mais qu'aucune date n'a pour le moment été fixée. S'agissant de l'accès en voiture, le risque est que des voitures stationnent en permanence sur la place. Cela représenterait aussi un risque pour les usagers de la place, et notamment les enfants.

> *Une habitante s'interroge sur le planning de déploiement du stationnement résidant ?*

**Bertrand SERP** précise que les études sont actuellement en cours et que le déploiement se fera en plusieurs phases. Pour le moment, aucune date ne peut être annoncée. L'ensemble des Maires de quartier souhaitent obtenir le stationnement résidant, toutefois cela requiert d'important moyens financiers et humains. C'est pour cela que le stationnement payant et résidant se déploie par phases.

> *Une habitante indique que les chaises autour de l'aire de jeux de la place Baudin n'ont pas encore été réinstallées.*

**Bertrand SERP** déclare qu'elles seront prochainement installées. S'agissant des travaux de rénovation de la place Baudin, ces derniers sont presque terminés. Les sols de l'aire de jeux pour enfants sont en train d'être rénovés.

**Bertrand SERP** fait ensuite un point sur l'actualité de la ZAC de la Cartoucherie, de la cité Cépière-Beauregard, les diverses actualités du quartier et les projets financés par l'enveloppe de quartier 2021 (*cf diaporama*).

## Échanges autour de l'actualité du quartier :

> *Un habitant s'interroge sur la nature des travaux de la voie du TOEC et le planning de réalisation ? Il souhaite également savoir s'il sera possible de traverser la place pour relier la rue Thomas Dupuy à la rue Marie-Rose Gineste ?*

**Bertrand SERP** indique qu'il a demandé à OPPIDEA de trouver une solution pour permettre de traverser la place. Durant les travaux, les commerces seront accessibles par l'avenue de Grande-Bretagne et la rue Marie-Rose Gineste, et ultérieurement par la rue Thomas Dupuy lorsque le chantier d'ICADE sera terminé.

(Information post réunion : Les travaux de la voie du TOEC vont concerner dans un premier temps le passage du réseau de chaleur urbain, de janvier jusqu'à mars. La voie du TOEC fera ensuite l'objet de travaux de réaménagement durant l'année sur la portion comprise entre la rue Ernest Dufer et l'avenue de Grande-Bretagne. Ces travaux conduiront à l'élargissement des trottoirs, la suppression des tournes à gauche, la création de pistes cyclables ou encore la reprise de la couche de roulement).

> *Plusieurs habitants s'inquiètent de la place de la voiture dans le quartier de la Cartoucherie, avec notamment les spectacles au Zénith et le programme immobilier prévu sur la tranche 3 ?*

**Bertrand SERP** précise qu'un quatrième parking silo mutualisé est prévu à la Cartoucherie. Il a également été demandé au Zénith d'inciter davantage ses spectateurs à privilégier les transports en commun. Cette question est étudiée par les services et il rappelle que l'objectif de la Collectivité est de limiter l'usage de la voiture dans l'écoquartier de la Cartoucherie. Enfin, la mise en place de la ZFE devrait permettre de diminuer la place de la voiture en ville.

## 4. Temps d'échanges – Conclusion

> *Une habitante s'interroge sur la présence de caravanes sur le parking du Zénith ?*

**Bertrand SERP** indique que le groupe des gens du voyage a profité de l'arrivée du Cirque, qui lui était autorisé à occuper le parking, pour pénétrer sur le site. Une procédure d'expulsion a immédiatement été lancée. Une réflexion est actuellement en cours sur le devenir du parking Lartigue au Zénith.

> *Une habitante souhaite savoir s'il est prévu de créer une salle associative dans le quartier ?*

**Bertrand SERP** précise que le futur équipement public mutualisé de la tranche 3 de la ZAC de la Cartoucherie contiendra des salles qui pourront être mises à disposition des associations.

> *Une participante souhaite savoir si de nouvelles stations vélos sont prévues dans le quartier de la Cartoucherie ?*

**Le référent de quartier** explique que le marché conclu avec le prestataire arrive à son terme et que le nombre de stations vélos à créer a été atteint. Toutefois, dans le cadre du prochain marché, le besoin en stations vélos à la Cartoucherie a bien été identifié et des emplacements ont été prévus par OPPIDEA.

> *Un riverain indique que la question des stations vélos Toulouse est un sujet qui pourrait faire l'objet d'une concertation. De plus, il y a selon lui un vrai déficit d'offre de réparation de vélos sur le quartier et à Toulouse de manière générale. La Collectivité peut-elle favoriser ces démarches, car le coût de la réparation est actuellement trop élevé ?*

**Bertrand SERP** précise que la Collectivité accompagne déjà de nombreux porteurs de projets.

> *Une habitante explique qu'il y a récemment eu un incident dans l'usine d'incinération des déchets, qui a eu un impact sur le réseau de chaleur urbain de la Cartoucherie notamment. Elle souhaite savoir s'il existe un plan d'urgence en cas d'explosion dans cette usine ?*

**Bertrand SERP** indique qu'une réponse sera apportée dans le compte-rendu.

(Information post réunion : Le Plan communal de sauvegarde (PCS ) définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte en cas d'événement majeur, pour diffuser l'information préventive sur les risques majeurs et pour la protection et le soutien de la population. Pour chaque risque, sont détaillées les stratégies de sauvegarde, les éventuelles zone d'alerte, voire les points de regroupement de la population pour l'évacuation par bus, ainsi que les consignes de sauvegarde. Pour l'heure, l'usine d'incinération n'est pas répertoriée comme un site à risque industriel. Pour plus d'information sur le PCS, les risques majeurs à Toulouse et les comportements à adopter en cas d'évènement, rendez-vous à l'adresse suivante : [les risques majeurs à Toulouse](#)).

Les sujets étant clos, **Bertrand SERP** remercie l'ensemble des participants pour ces échanges constructifs et annonce la fin de la réunion.

*Fin de réunion : 20h00*